



Le **Mouvement J'y participe !**

vise à encourager les citoyens, les associations et les industries, commerces et institutions (ICI) à réduire leurs déchets, en triant mieux leurs matières résiduelles et en adoptant des comportements plus écologiques et économiques.

Son but :

Réduire au maximum les matières résiduelles qui se retrouvent à l'enfouissement.

Pour chaque mois de l'année, une thématique en lien avec la réduction des déchets et le tri des matières résiduelles sera abordée.

Joignez-vous au Mouvement, suivez-nous sur Facebook et au

mouvementjyparticipe.com

Dans le **Haut-Saint-François**
TOUTS ENSEMBLE
pour la **réduction des déchets**

Les électroniques

Ils ne vous sont plus utiles ? Ils peuvent encore servir !

Connaissez-vous les « Serpuariens », une expression que l'on entend depuis quelques années ? C'est un terme qui a été choisi pour parler des produits électroniques désuets que l'on met à la poubelle. Pour la population, ces appareils électroniques ne servent plus à rien, mais... ils contiennent bon nombre de matières et éléments intéressants à recycler ! Saviez-vous que 80 % des matières d'un téléphone cellulaire peuvent être recyclées ?

Que contiennent les appareils électroniques ?

Dans un appareil électronique, il y a du plastique, du verre, de l'acier, du cuivre et de l'aluminium. Il y a aussi des métaux précieux comme l'or et l'argent et des métaux rares comme le néodyme et le dysprosium. Toutes ces matières peuvent être réutilisées dans la fabrication d'autres appareils électroniques ou recyclées pour d'autres usages. Imaginez la perte de ces ressources lorsque l'on jette des électroniques à la poubelle !

Les appareils électroniques contiennent aussi des éléments toxiques comme le plomb et le mercure. Ceux-ci sont dangereux pour les écosystèmes et la santé humaine. Voilà pourquoi rapporter vos appareils électroniques dans un centre de dépôt approprié est essentiel.

La situation actuelle

Le Québec dispose de 1 133 points de dépôt pour 150 types d'appareils électroniques. En 10 ans, ARPE-Québec a recyclé 175 000 tonnes de produits électroniques, ce qui représente une faible proportion de tous les appareils électroniques mis sur le marché chaque année. En 2021, les systèmes audio-vidéo non portables et les ordinateurs de bureau ont été recyclés respectivement à 88 % et 79 %, tandis que les téléphones cellulaires à 3 % et les systèmes audio-vidéo portables à 1 %.

Saviez-vous que seul le quart de la population fait réparer ses appareils électroniques et qu'en un an, 80 % de la population s'est procuré au moins un appareil électronique neuf ?

Le recyclage

Lorsqu'un appareil électronique atterrit dans un point de dépôt, il est partiellement démantelé au Québec. Ses différentes composantes et produits entiers sont dirigés vers des installations appropriées de recyclage, au Canada ou aux États-Unis. Les appareils électroniques sont traités, broyés puis transformés en petites particules qui pourront être réutilisées dans la chaîne de production d'électroniques neufs.

Saviez-vous que le verre et les métaux peuvent être continuellement recyclés ?

Les solutions

Plusieurs solutions et alternatives s'offrent à nous pour réduire l'enfouissement des électroniques. Les centres de dépôts permettent de se départir de façon environnementale et sécuritaire des électroniques désuets. L'objectif est de jeter seulement les électroniques en fin de vie utile. Toutefois, si l'appareil est en bon état, il faut privilégier la vente ou le don (famille, ami, jeune dans le besoin, organisme d'aide). Ainsi, une autre personne pourra en bénéficier.

Lorsque l'un de vos appareils électroniques est défectueux, pensez à la réparation ! Il y a notamment des cafés réparations, des entreprises de remise à neuf ou, si vous aimez bricoler, achetez de nouvelles pièces pour le réparer vous-même. Aussi, lors de l'achat d'un nouvel appareil électronique, pensez à en choisir un remis à neuf ! En plus de faire des économies à l'achat, vous réduirez votre empreinte écologique.

Côté pratique

Les appareils électroniques acceptés dans les points de dépôt sont les suivants : dispositif d'affichage, téléphone conventionnel et répondeur téléphonique, ordinateur de bureau et portable, périphérique d'ordinateur et de console de jeux, imprimante, numériseur, télécopieur, photocopieur, appareil multifonctions de bureau, système audio/vidéo portable, non portable et de localisation pour véhicule, ensemble de cinéma maison, appareil cellulaire et téléavertisseur.

Points de dépôt dans la MRC

- Écocentre régional – 105 chemin du Maine Central, Bury
- Écocentre de Weedon – chemin Ferry
- Écocentre miniature d'Ascot Comer - 30, rue Suzanne-B-Jacques
- Écocentres mobiles sur le territoire

Points de réparation à proximité

- Wel.com Informatique – 82 rue Bibeau, Cookshire-Eaton
- Technicien Mobile – À domicile
- Café de réparation Sherbrooke – Évènements sur le territoire
- Hamel TV Service – Sherbrooke
- Informatique Sherbrooke – Sherbrooke

Sources :

Les serpuariens <https://lesserpuariens.com/>

Radio-Canada Info. (2022) <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1888682/arpe-quebec-recyclage-produits-electroniques?depuisRecherche=true>

Recyc-Québec. (2021) <https://www.recycquebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/bilan-gmr-2021-complet.pdf>

Recycler mes électroniques. (2023) <https://recyclermeselectroniques.ca/qc/quoi-recycler>

<https://recyclermeselectroniques.ca/qc/recyclage-a-la-maison>

<https://recyclermeselectroniques.ca/qc/medias>

